Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260617-05062026-DE

PONTRIEUX

Département des Côtes d'Armor

VILLE de PONTRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, **le 5 JUIN 2026 à** 18 H 30, le Conseil Municipal de la Ville de PONTRIEUX, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur le Maire, Anthony LE GOAZIOU.**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de votants : 15

ETAIENT PRESENTS : LE GOAZIOU Anthony, PICHOT Pierre, IZEM Zora, COSQUER Parick, PERSON Béatrice, HERVE Inès, HOLLEY Fabrice, LESNE Jean-Luc, LEPETZ Sébastien, , PICARD Marie, DRONNE Anne, VILLECROZE Philippe, CAPMARTY Ivan, HOUSSARD Patrick

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR: LEDUC Marie a donné pouvoir à IZEM Zora

Secrétaire de Séance : DRONNE Anne

Assistait également à la réunion :Angélique LACHE, Directrice Générale des Services

Date d'envoi des convocations : 1er/06 /2026

*****

DELIBERATION N°05/06/2026_ GPA_ DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA CLECT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées instituée par le Conseil d'Agglomération de Guingamp Paimpol Agglomération en date du 14 avril 2026 et notamment sa composition ;

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260617-05062026-DE

Considérant que la Commission locale d'Evaluation des Charges T[illegible] du Président de Guingamp Paimpol Agglomération, de ses 8 présidents de commissions et d'un représentant par commune membre ;

Considérant que la Commune de Pontrieux doit désigner un représentant ;

Considérant la candidature de Monsieur Fabrice HOLLEY

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 12 voix pour et 3 vois contre

- **DESIGNE** Monsieur Fabrice HOLLEY
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.
-

Délibéré et adopté en séance lesdits jours, mois et an.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Anthony GOAZIOU

MAIRIE DE PONTRIEUX
Côtes-d'Armor